

## Certificat d'Aptitude Professionnelle

### Fleuriste

Le titulaire de ce CAP exerce une activité à caractère artisanal et artistique. Il maîtrise les techniques de base du métier de fleuriste. Il assure la réception des fleurs coupées, des plantes et des arbustes. Il sait les conserver et les entretenir. Doté d'un esprit créatif, il réalise des arrangements floraux en utilisant les techniques de dressage, de montage et de piquage. Maîtrisant à la fois les techniques de base du métier de fleuriste et les étapes de la vente, le titulaire de ce CAP participe à :

- la réception de tous végétaux et produits associés, la reconnaissance et la préparation des végétaux en vue de leur utilisation ;
- la fabrication de tous types d'arrangements floraux ;
- la mise en vente et à la commercialisation des produits, l'accueil, le conseil et la fidélisation des clients
- l'entretien de la zone marchande, la vérification de l'état sanitaire des végétaux.

Il assure également :

- le suivi de la commande et de la livraison, le traitement des ordres de transmission florale.

Il assure la vente courante des plantes et fleurs, conseille la clientèle et concourt à sa fidélisation. Son état d'esprit est celui d'un bon gestionnaire, soucieux de qualité et d'efficacité. Ce métier nécessite une bonne condition physique : station debout, fraîcheur et humidité constante (pour conserver les fleurs), travail les week-ends et jours fériés. La connaissance en botanique, technologie professionnelle et dessin d'art appliqué à la profession seront également appréciés.

### Débouchés :

Ce CAP permet une bonne insertion sur le marché du travail.

La diversité des lieux de vente facilite la promotion et la commercialisation des fleurs. Ainsi chaque année 1 000 à 1 300 postes de fleuriste sont à pourvoir.

Le fleuriste peut exercer son activité comme employé : en magasin traditionnel relevant du secteur de l'artisanat ; en magasin de fleurs libre service, en rayon spécialisé d'un commerce polyvalent, en entreprise de décoration, traiteur, hôtellerie, en atelier d'art floral.

Après quelques années d'expérience, il peut créer ou reprendre un fonds de commerce pour diriger son propre magasin

### Programme

| Grille horaire                  | 1 <sup>ère</sup> année | 2 <sup>ème</sup> année |
|---------------------------------|------------------------|------------------------|
| Enseignement professionnel      | 333h30                 | 312h                   |
| Enseignements professionnels et | 43h30                  | 39h                    |

|   |        |       |
|---|--------|-------|
| français en co-intervention   |        |       |
| Enseignements professionnels et math en co-intervention                             | 43h30  | 39h   |
| Réalisation d'un chef d'œuvre   | 87h    | 78h   |
| Prévention santé environnement  | 43h30  | 26h   |
| Français, histoire géographie   | 43h30  | 39h   |
| Enseignement moral et civique   | 14h30  | 13h   |
| Mathématiques-Physique chimie   | 43h30  | 39h   |
| Langue vivante  | 43h30  | 39h   |
| Arts appliqués et culture artistique  | 29h    | 26h   |
| Education physique et sportive  | 72h30  | 65h   |
| Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation | 101h30 | 91h   |
| Période de formation en milieu professionnel (semaines)                             | 6 à 7  | 6 à 7 |

## Enseignements professionnels

### - Réception, préparation et stockage des végétaux :

aide à la réception et à la vérification des produits, préparation des végétaux, stockage des produits en fonction de leur spécificité, maintien du lieu de stockage dans un état correct, etc

**-Production-transformation:** préparation et organisation du travail, réalisation de bouquets, d'assemblages, adéquation de la réalisation avec la commande, etc.

- **Vente** : accueil du client, recherche des besoins, présentation des produits correspondant aux attentes du client, argumentation, conclusion de la vente ;

- **Accompagnement de la vente:** maintien de l'attractivité du point de vente, actualisation du fichier client, réception des réclamations ;

- **Technologie et environnement professionnel** : le métier de fleuriste, l'environnement professionnel ;

- **Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles**

## Stages

Les " stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 16 semaines réparties sur les 2 années de formation à part égale.

## Examen

### Unités professionnelles :

•Vente, conseil et mise en valeur de l'offre, coeff. 6 (dont coeff. 1 Prévention – santé - environnement)

•Préparation et confection d'une production florale, coeff. 6

### Unités d'enseignement général :

- Français et histoire – géographie – éducation morale et civique, coeff. 3

- Mathématiques – sciences physiques et chimiques, coeff. 2

- Education physique et sportive, coeff. 1

- Langue vivante, coeff. 1

- Epreuve facultative : Langue vivante étrangère

## Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

*Exemples de poursuite d'études :*

- Brevet Professionnel (BP) Fleuriste

- Brevet technique des métiers (BTM) fleuriste

## Où se former à proximité d'Aubagne

- En lycée public

Toulon – Lycée régional Anne Sophie Pic

- En apprentissage

Aix en Provence – CFA du Pays d'Aix

La Seyne sur mer – Lycée Paul Langevin

**N'hésitez pas à rencontrer un Psychologue de l'Education Nationale**